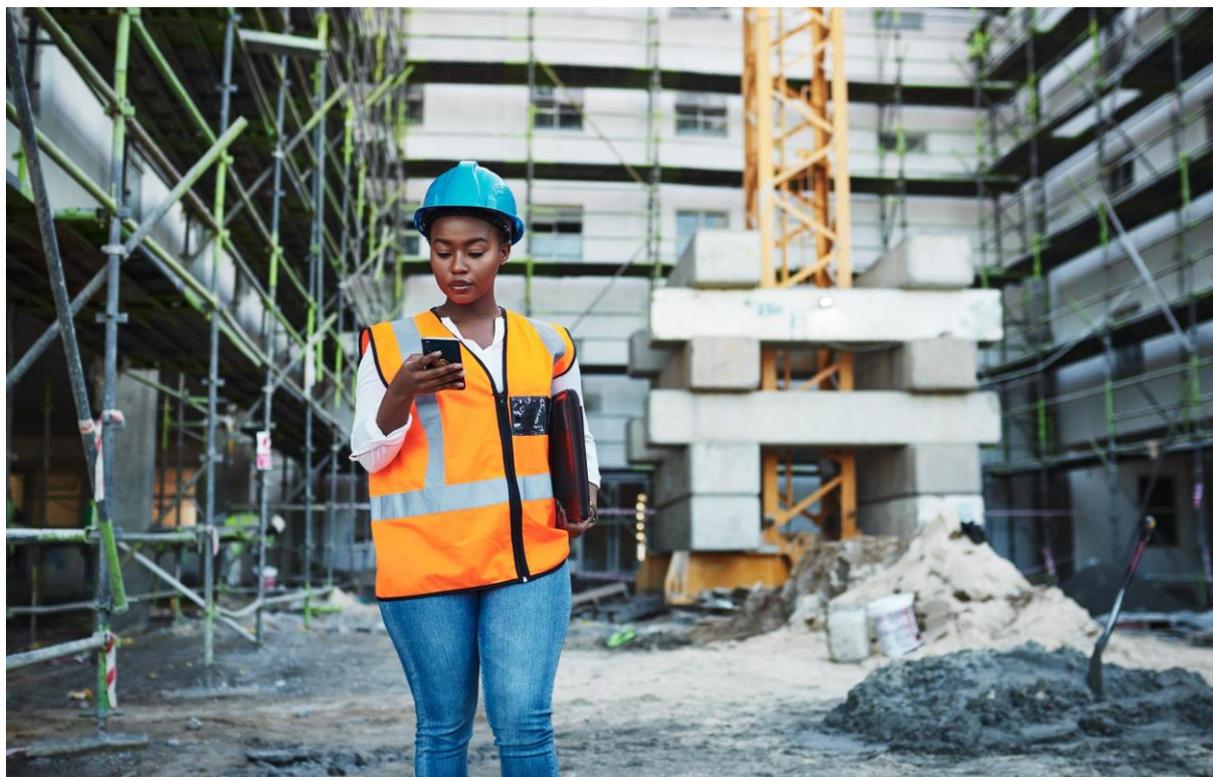


# Promotion ou reconversion dans les TPE du bâtiment, une nécessité !



C'est l'occasion de bénéficier d'une promotion sociale, d'évoluer professionnellement par des formations ou la validation des acquis de l'expérience. Partir en formation permet de répondre aux nombreuses transformations dans le BTP. Cela permet aussi de sécuriser nos emplois. Les formations peuvent se dérouler en dehors du temps de travail à l'initiative soit du salarié, soit de l'employeur, après accord écrit du salarié.

Tous les frais (pédagogiques, transports, hébergement, et le maintien de salaire) sont pris en charge par [Constructys](#) : l'OPCO de la construction.

L'UNSA vient de signer un accord facilitant les départs en formations. L'équipe UNSA accompagne les salariés qui ont besoin de plus d'information.

Michel Priol  
[unsa.batiment@unsa-industrie.org](mailto:unsa.batiment@unsa-industrie.org)

[Plus d'info sur la Pro-A](#)

[Evoluer dans le Bâtiment](#)